

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/05/03-05-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 3 mai 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
- Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) en date du 3 février 2022,
- Vu** l'avis du Conseil académique (CAC) en date du 12 avril 2022,

DECIDE :

OBJET : Stratégie de Formation pour 2024/2028

Le Conseil d'administration approuve la stratégie de formation et vie étudiante établie pour la période 2024 / 2028, telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille le 3 mai 2022,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université



La stratégie formation 2024-2028

Avis favorable de la CFVU : 3 février 2022

Avis favorable du CAC : 12 avril 2022

1. Le parcours de l'étudiant au cœur de la stratégie	3
1.1 Une stratégie commune à l'ensemble des diplômés	3
1.1.1 Structuration de la formation	3
1.1.2 Identité d'AMU et spécificités en formation	4
1.1.3 Une mise en lien entre des enseignements et une approche pédagogique visant à créer du sens pour l'étudiant	5
1.2 Une stratégie commune déclinée en fonction des spécificités de chacun	7
1.2.1 La Licence	7
1.2.2 La Licence Professionnelle	10
1.2.3 Le Master	13
2. Les moyens au service de cette stratégie	16
2.1 Les moyens financiers et humains mobilisés	16
2.1.1 La politique sur la masse salariale pédagogie hors emplois	16
2.1.2 La politique sur financements liés aux projets obtenus et l'accompagnement par l'Idex	18
2.1.3 La politique d'investissement	18
2.1.4 La poursuite de la valorisation des activités pédagogiques	19
2.2 Les moyens pédagogiques	19
2.2.1 Une politique de soutien pour une université interdisciplinaire	19
2.2.2 Un soutien du développement de l'internationalisation des formations pour une université ouverte sur le monde	20
2.2.3 Un lien accru avec le monde socio-économique pour une université socialement engagée	22
2.2.3.1 Un cadre pédagogique sur la formation continue	22
2.2.3.2 Une continuité sur la politique d'apprentissage	23
2.2.4 Une politique documentaire renforcée et élargie pour une université créatrice de savoirs et d'innovation	23
2.2.5 Un accompagnement des étudiants dans leur orientation du lycée à l'insertion professionnelle pour un parcours centré sur l'étudiant	24
2.2.6 Un soutien pour moderniser nos pratiques pédagogiques	27
2.3 Les moyens organisationnels	28
2.3.1 Le contrat d'objectifs et de moyens avec les composantes	28
2.3.2 L'animation Trans composantes de certaines activités pédagogiques	28
2.3.3 Une politique de simplification et de digitalisation des processus	29
2.3.4 Un soutien opérationnel pour accompagner les scolarités	30
2.3.5 La création d'un organe d'évaluation des politiques formation afin d'assurer la qualité de nos dispositifs	30

Suite au bilan réalisé sur la période précédente et au regard de l'axe stratégique issu des élections des conseils centraux de l'université en novembre 2019, la stratégie formation et vie étudiante lors du prochain contrat aura pour objectif de **structurer la formation autour du**

parcours de l'étudiant, en créant des passerelles facilitant ses changements d'orientation, sa poursuite d'études et son insertion. Ainsi, nous souhaitons que chaque étudiant trouve au cours de son parcours au sein d'AMU, la voie qui correspond à son profil, à ses aspirations et à son projet pour lui permettre de s'épanouir par la suite en tant que professionnel et citoyen. Cette formation centrée sur l'étudiant s'appuiera sur la recherche, axe fort et différenciant de l'enseignement à l'université, à travers l'expertise du corps enseignant et sa capacité à créer les connaissances et savoirs de pointe.

Pour ce faire, nous présenterons d'abord la stratégie globale en formation en identifiant des marqueurs propres à l'identité d'Aix-Marseille Université (AMU). Cette stratégie sera ensuite déclinée par diplôme. Nous présenterons enfin les moyens pédagogiques, organisationnels et financiers mobilisés pour déployer cette stratégie.

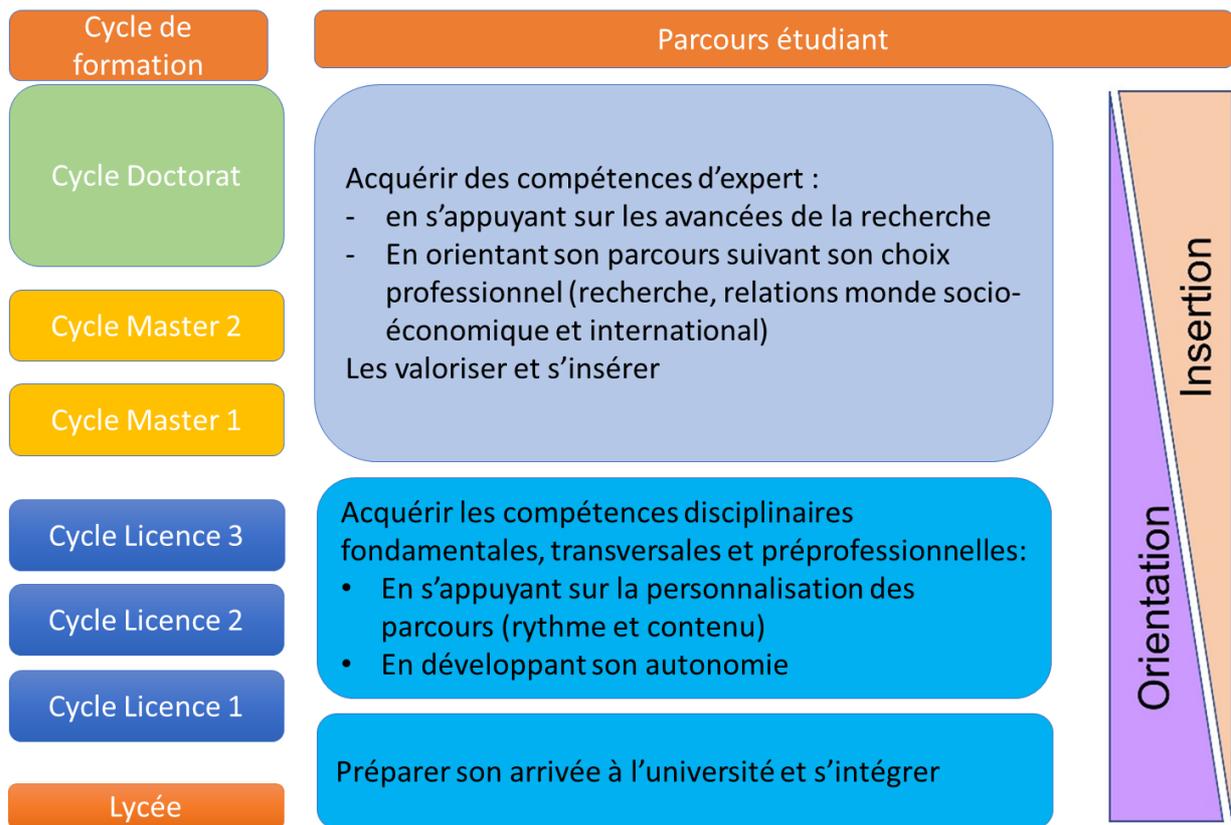
1. Le parcours de l'étudiant au cœur de la stratégie

1.1 Une stratégie commune à l'ensemble des diplômes

1.1.1 Structuration de la formation

Comme affirmé préalablement, notre objectif est de structurer la formation autour du parcours de l'étudiant. Ce parcours s'articule autour de deux grandes phases :

- Le cycle Licence pendant lequel l'apprenant doit passer du statut d'élève issu du lycée au statut d'étudiant de l'université. Ce cycle conduit soit à une poursuite d'études, soit à une insertion professionnelle, à des degrés différents suivant le diplôme concerné (Licence, Licence Professionnelle, Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), premier cycle de santé ou classe préparatoire intégrée de Polytech). Durant ce cycle, les compétences disciplinaires sont acquises, les compétences transversales développées et l'esprit de démarche scientifique initié.
- Le cycle Master-Doctorat durant lequel l'étudiant développe des compétences d'expert et/ou diversifie les compétences acquises en cycle Licence pour s'insérer professionnellement dans le domaine de la recherche ou bien dans le monde socioéconomique. Durant ce cycle, le lien formation-recherche est particulièrement intensifié conformément au cadre national des formations.



Durant l'intégralité de son parcours, l'étudiant est accompagné dans son orientation et dans la valorisation de ses compétences. Ainsi, les formations doivent comporter dans la maquette un enseignement en lien avec la construction du projet professionnel et personnel à des fins d'orientation et d'insertion et être crédité. Cet enseignement peut prendre des formes diverses en fonction de la stratégie des composantes et formation. Le groupe de travail sur l'orientation mettra à disposition des ressources du niveau L1 au M2 que les équipes pédagogiques pourront, si elles le souhaitent, s'approprier et adapter en fonction de leur identité. Enfin, des passerelles entre les diplômes seront réfléchies afin de faciliter la fluidité des parcours.

1.1.2 Identité d'AMU et spécificités en formation

Ce parcours de l'étudiant se réalise au sein d'une université riche de son histoire et de son identité avec quatre marqueurs forts. AMU est :

- **Interdisciplinaire.**

AMU, établissement omnidisciplinaire qui met en œuvre une politique volontariste en faveur de l'interdisciplinarité avec la création d'une Mission dédiée en 2021, est par essence riche de la diversité de ses disciplines source d'opportunités tant en formation qu'en recherche. Les étudiants doivent donc pouvoir bénéficier de cette richesse disciplinaire pour enrichir leur parcours. Ainsi, notre université encourage et facilite la proposition d'activités pédagogiques transverses à plusieurs disciplines, d'enseignements d'ouverture sur d'autres domaines ou bien de cursus intégralement interdisciplinaires pour les formations qui le souhaitent.

- **Socialement engagée.**

AMU est une université qui possède un engagement fort sur son territoire. Les formations qu'elle délivre ont un impact social et sociétal majeur sur son environnement et sur les étudiants. D'un côté, la mission de service public d'AMU et son rôle en matière de responsabilité sociétale (au sens des ODD) en font un acteur incontournable sur son territoire et l'enjoignent de transmettre cet engagement à ses étudiants. L'obtention du projet IDEAL en atteste. D'un autre côté, AMU a également une responsabilité envers les étudiants en termes d'insertion professionnelle qu'elle assume en concertation avec les acteurs de la sphère socioéconomique. Les étudiants doivent donc pouvoir, au cours de leurs cycles de formation, démontrer leur capacité et leur volonté à s'engager en tant que citoyen ainsi qu'à s'insérer dans leur environnement.

- **Ouverte sur le monde**

AMU est ouverte vers l'international et plus spécifiquement vers l'Europe à travers CIVIS, la Méditerranée et l'Afrique. Cette ouverture culturelle, historique, scientifique et pédagogique doit pouvoir bénéficier à nos étudiants durant leur parcours.

- **Créatrice de savoirs et d'innovation**

AMU est une université de recherche intensive. Cet adossement à une recherche forte est une force pour garantir la qualité de nos formations et le développement d'une démarche scientifique chez nos étudiants. Les enseignants d'AMU, par leur activité de recherche, sont capables de créer et transférer les dernières connaissances de pointe. Ce positionnement en recherche a conduit notre université à être proactive sur le transfert des connaissances et l'innovation, notamment à travers la création de la Cité de l'innovation et des Savoirs d'Aix-Marseille (CISAM) et la mise en plus de CISAM +. Les étudiants doivent donc être formés à et par la recherche ainsi qu'à mettre en œuvre leur capacité à innover.

L'ensemble des compétences acquises à travers ces marqueurs permettent aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences pour jouer leur rôle de citoyen et s'insérer professionnellement. Ces marqueurs donnent lieu à des déclinaisons dans chaque cycle de formation. Ils seront mis en place sans se substituer aux compétences et connaissances disciplinaires, mais de façon complémentaire ou en étant des domaines d'études du disciplinaire avec pour objectif de les enrichir. Ils pourront, suivant les stratégies de chaque composante et formation, *a minima* sensibiliser les étudiants aux thématiques relatives à l'identité d'AMU, jusqu'à les spécialiser sur ces sujets. La déclinaison de chaque marqueur par cycle sera spécifiée dans la description de chaque diplôme.

1.1.3 Une mise en lien entre des enseignements et une approche pédagogique visant à créer du sens pour l'étudiant

Les objectifs de formation doivent être centrés sur l'accompagnement vers la réussite de l'étudiant. Actuellement, les étudiants rencontrent des difficultés à trouver du sens à leurs formations notamment à cause de la diversité des enseignements assurés. Durant le prochain contrat, les objectifs pédagogiques seront de créer du lien entre les enseignements par une

approche programme centrée sur le parcours de l'étudiant. A cette fin, le rôle de la composante comme de l'équipe pédagogique sont primordiaux. Cette approche est aussi en cohérence avec la notion d'interdisciplinarité.

Pour ce faire, les formations devront s'inscrire au choix dans l'une des trois phases de la démarche suivante :

- La phase 1 : organiser l'offre de formation en blocs de connaissances et compétences (BCC) conformément aux textes régissant les diplômes nationaux de L, LP et Master.

Conformément aux textes réglementaires, toutes les formations sont organisées en BCC. L'objectif de cette organisation est de montrer comment des disciplines différentes, regroupées au sein d'un même bloc, peuvent contribuer à une meilleure compréhension et appropriation des connaissances et compétences. Cette démarche suppose de :
○ Définir les connaissances et compétences par rapport aux objectifs du diplôme.
○ Construire les BCC par rapport au profil de l'étudiant sortant de la formation et donc par rapport à ce qu'il doit savoir et être capable de faire à la fin de sa formation.
○ Concevoir simultanément la méthode d'évaluation, les objectifs et les méthodes pédagogiques.

- La phase 2 : développer au sein d'au moins un BCC des stratégies pédagogiques alignant les objectifs (définis en phase 1), les méthodes et les évaluations.

Au sein d'un même bloc, il s'agit de proposer à l'étudiant des activités pédagogiques évaluables reliant les différents enseignements. Les méthodes d'enseignement seront diversifiées, adaptées au public et à la formation en privilégiant les pédagogies actives (pédagogie par projet, classe inversée, résolution de problème, etc.). La réflexion portera sur les activités et les situations d'enseignement-apprentissage proposées. L'étudiant pourra ainsi mobiliser les connaissances et compétences acquises dans les différents enseignements composants le BCC qui seront évaluées de manière contextualisée, c'est à dire en référence à des situations concrètes de mise en œuvre des compétences. Cela implique de repenser le lien enseignant/étudiant en accentuant le rôle d'accompagnement de l'étudiant dans ses apprentissages et en donnant la possibilité à l'étudiant d'évaluer sa progression. A cette fin, les évaluations devront être formatrices (feedback qui fait progresser l'étudiant) et plus seulement sommatives (évaluation terminale de type examen final).

- La phase 3 : généraliser la phase 2 à tous les BCC d'une même formation

Dans cette dernière phase de développement pédagogique, l'objectif est de proposer à l'étudiant la phase 2 dans tous les BCC du diplôme.

1.2 Une stratégie commune déclinée en fonction des spécificités de chacun

1.2.1 La Licence

La Licence prépare à la poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention. Elle permet aussi par son organisation de favoriser la formation tout au long de la vie.

A travers ce parcours, l'étudiant doit pouvoir :

- Acquérir des connaissances et des compétences disciplinaires, transversales et préprofessionnelles, fondées sur les développements de la recherche scientifique et renforcées par des mises en situation (stages, projets tutorés, ...).
- Faire preuve de capacité de réflexion, d'esprit critique, d'autonomie, d'adaptation et de recul à travers le développement de compétences transversales. L'étudiant devient ainsi capable de se remettre en question, de critiquer, de débattre, de controverser et/ou de défendre ses idées et fait preuve d'autonomie et d'adaptation
- Maîtriser les liens que chaque discipline entretient avec des disciplines connexes pour faciliter son orientation et/ou sa réorientation et la construction de son projet professionnel et personnel.
- Être capable de se situer et de s'engager dans un environnement sociétal et professionnel. Pour se faire, il doit maîtriser :
 - ✦ Son projet professionnel et son orientation
 - ✦ Au moins une langue vivante étrangère (comprend et s'exprime à l'écrit et l'oral)
 - ✦ L'usage du numérique

L'étudiant recruté en Licence devrait répondre au profil suivant :

- Il est majoritairement issu d'un baccalauréat général.
- Il dispose de prérequis minima sur les fondamentaux (rédaction, calcul, ...) et d'une culture généraliste acquise dans l'enseignement secondaire.
- Il peut justifier positivement le choix de la formation dans laquelle il est inscrit.
- Il souhaite définir ou valider son projet d'études.

En pratique, l'université fait face à une hétérogénéité des profils, compte tenu notamment de la réforme du baccalauréat et d'une méconnaissance de l'enseignement supérieur (ses modalités d'enseignement et d'apprentissage, ses débouchés, ...) de la part des acteurs de l'enseignement du second degré et des familles.

Afin de faire acquérir les compétences requises à la fin de la L3 à l'étudiant néo-bachelier, la Licence, organisée en BCC, se structure comme suit :

- En UE Disciplinaire, Transverse, Intégrative (à choix).
 - ✦ Le disciplinaire constitue le cœur de compétences de la formation. L'étudiant découvre peu à peu les disciplines liées à son champ de formation et se spécialise progressivement.
 - ✦ Les UE transversales (ou encore appelées transverses dans le projet DREAM) représentent 20 % des ECTS par semestre ou par année recouvrant les compétences qui ne sont pas dans le cœur disciplinaire de l'étudiant et renforçant ses capacités transversales (expression en français et langues étrangères, gestion de projet, construction du projet professionnel, numérique, méthodologie du travail universitaire...).
 - ✦ L'intégratif (appelé aussi à choix) correspond *a minima* à 20% des ECTS sur l'ensemble du diplôme. Il peut prendre la forme d'UE à choix ou bien de parcours à choix. Il peut porter sur du contenu relevant du renforcement disciplinaire ou du transverse. Cette personnalisation peut servir à gérer les profils différents liés à la réforme du baccalauréat général en première année (si pertinent). En L3, il peut faire le lien avec les Masters construits en continuité en fonction du contenu disciplinaire du Master et de son orientation (international, recherche, monde socio-économique, cf partie sur les Masters).
- En rythme Soutien, Régulier, Intensif
 - ✦ Soutien : l'étudiant peut bénéficier d'un accompagnement spécifique compte tenu de certaines faiblesses détectées dans son profil, qu'elles proviennent de son baccalauréat d'origine ou des enseignements de spécialité suivis en terminale. Ce soutien peut prendre la forme d'enseignements, d'un étalement de la formation de 3 à 4 ans, et/ou de tutorats par les pairs.
 - ✦ Régulier : Licence classique en 3 ans.
 - ✦ Intensif : l'étudiant souhaite développer plus de compétences que dans le rythme régulier. Selon les licences, il peut :
 - Suivre des parcours renforcés proposés par la composante ou l'université (détaillés ci-après)
 - Suivre des doubles-diplômes.

Dans son contenu, la Licence favorise l'utilisation de pédagogies diversifiées. Ces pédagogies font appel notamment à des mises en situation comme des stages, des projets tutorés, des pratiques de terrain conduisant à la découverte des codes sociaux de l'univers professionnel. Toutes les Licences d'AMU auront un enseignement en lien avec la construction du projet professionnel et personnel comme évoqué précédemment.

Les quatre marqueurs sont présents dès le cycle L. L'interdisciplinarité existe dans la structure même des licences. Les trois autres marqueurs d'AMU font l'objet d'enseignements de sensibilisation ou des parcours intensifs. A noter que les compétences développées dans le cadre des parcours intensifs ne permettent pas de compenser les compétences prévues dans

la maquette de la licence. Les composantes pourront compléter cette offre de parcours renforcés par leur propre parcours, notamment en lien avec la recherche.

- L'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité se retrouve notamment à travers les portails en première année qui permettent à l'étudiant d'avoir une vision large des disciplines relatives à son domaine. Les composantes peuvent aussi utiliser les UE à choix pour proposer une ouverture vers d'autres disciplines (exemple : UE pro MEEF).

- Socialement engagée

Sensibilisation : toutes les Licences d'Aix-Marseille devront mettre en place au moins un enseignement en lien avec le RSE (Responsabilité Sociétale), l'engagement étudiant et le développement durable au cours des 3 années de formation. Cela peut prendre la forme d'une UE disciplinaire en lien avec le développement durable (ex : Droit de l'enfance) ou bien transversales (ex : projet interdisciplinaire sur l'égalité femmes-hommes).

Spécialisation : un parcours renforcé RSE, engagement étudiant et développement durable permettra de développer une compétence spécifique sur le sujet en s'appuyant sur le projet Idéal.

- Ouverte sur le monde

Sensibilisation : toutes les Licences d'AMU devront mettre en place *a minima* un enseignement de langues étrangères à compter de la première année.

Spécialisation : un parcours renforcé international permettra de développer une compétence spécifique sur le sujet. L'étudiant pourra notamment choisir des enseignements dans le cadre de CIVIS dans ce parcours ou suivre l'enseignement d'accompagnement à la mobilité.

- Créatrice de savoirs et d'innovation

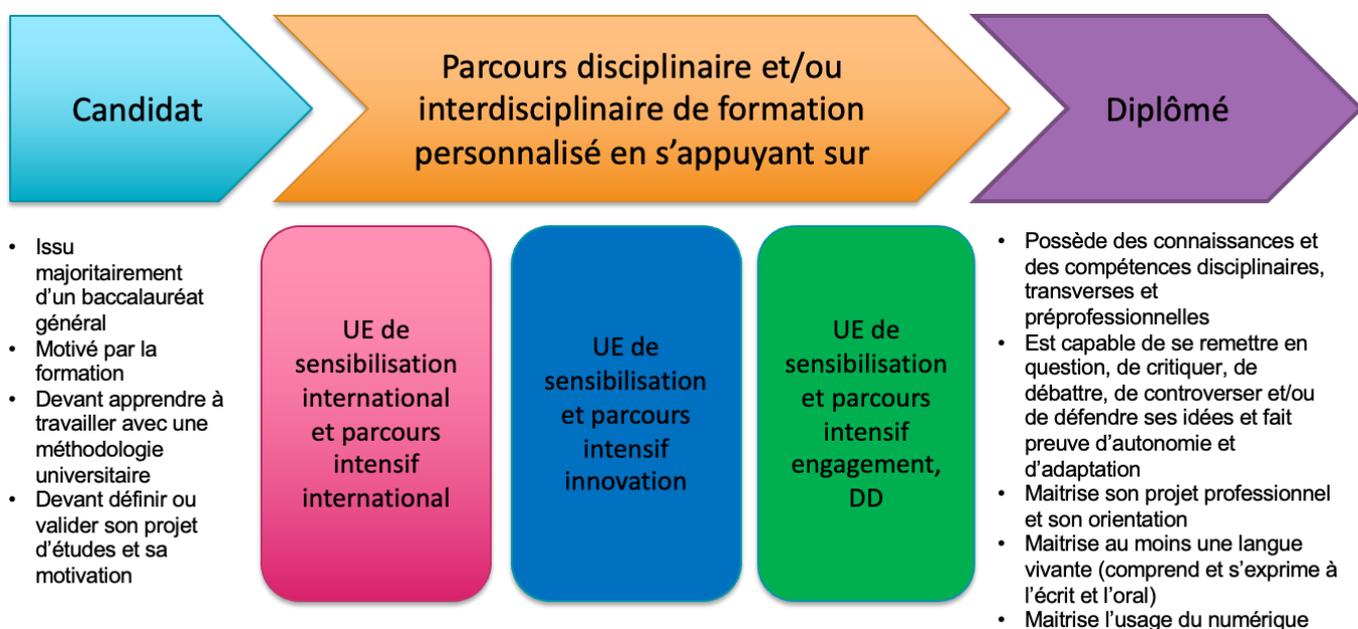
Sensibilisation : toutes les Licences d'AMU devront mettre en place *a minima* un enseignement sur les Compétences informationnelles, numériques et documentaires et sur la Méthodologie du Travail Universitaire afin de former l'étudiant à la démarche et l'intégrité scientifique notamment.

Spécialisation : un parcours renforcé innovation permettra de développer une compétence spécifique sur le sujet en s'appuyant sur le projet CISAM +. Dans ce parcours, les innovations devront avoir un impact sociétal, il a donc un lien aussi avec le marqueur « socialement engagé ».

L'ensemble des propositions faites ci-dessus ne sont pas exclusives les unes des autres. Il est possible de réaliser une action d'engagement étudiant (service learning) dans le cadre de CIVIS

qui entrerait dans l'ouverture sur le monde et socialement engagée et qui aurait une dimension interdisciplinaire. Il est important de penser ces enseignements en complémentarité et non en superposition. De même, l'ensemble de ces enseignements pourrait faire l'objet d'UE à choix dans le cadre de DREAM U si la composante le souhaite.

En résumé :



Enfin, une attention particulière sera portée aux Licences à Accès Santé et au Parcours Accès Spécifique Santé afin de stabiliser un modèle commun.

1.2.2 La Licence Professionnelle

La Licence Professionnelle, dont le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), a pour finalité principale l'insertion professionnelle (50% minimum). Organisée en blocs de connaissances et compétences, elle vise à apporter les compétences nécessaires à l'activité professionnelle et conduire à l'autonomie dans leur mise en œuvre. Elle est organisée sur 1 à 3 ans (obligatoirement 3 ans pour le BUT) et de façon à accueillir un public diversifié, notamment de formation tout au long de la vie.

A travers ce parcours l'étudiant doit pouvoir :

- Posséder des compétences et des connaissances disciplinaires, transversales et professionnelles.
- Maîtriser son projet professionnel et son orientation. Pour cela, il doit être capable de se situer et de s'engager dans un environnement sociétal et professionnel ainsi que de participer au développement du sens des responsabilités et à l'apprentissage du travail individuel et en équipe.
- Être capable de réflexion, d'esprit critique, d'autonomie et d'adaptation cohérente avec un adossement de la formation à la recherche.

Le profil de l'étudiant entrant varie en fonction de la durée de la licence professionnelle. Pour les licences professionnelles en 3 ans, dont le BUT, il s'agit d'étudiants qui :

- Ont identifié dès le lycée des formations permettant un enseignement par la technologie
- Peuvent être issus de toute série de baccalauréat suivant les attendus de la formation (avec 50% de bacheliers technologiques pour les BUT)
- Disposent de prérequis sur les fondamentaux (rédaction, calcul,...)
- Disposent d'une culture disciplinaire généraliste acquise dans l'enseignement secondaire

Pour les Licences Professionnelles en un an, les étudiants visés sont ceux :

- Ayant un objectif affirmé d'insertion professionnelle à bac +3.
- Ayant des compétences opérationnelles déjà développées (Bac +2) et voulant les approfondir.
- En formation continue voulant monter en compétences.

Pour atteindre ces objectifs, en cohérence avec les marqueurs d'AMU, les Licences Professionnelles :

- Délivrent des enseignements théoriques et pratiques. Le contenu des cours s'oriente vers l'apprentissage de connaissances académiques et d'outils qui sont mis en œuvre dans le cadre de situations professionnelles. Ces mises en situation peuvent notamment prendre la forme de projets tutorés individuels ou collectifs ainsi que de stages. Il est fortement souhaitable que ces apprentissages fassent l'objet d'une démarche réflexive à travers une autoévaluation des connaissances et compétences (ex : portfolio).
- Proposent une pédagogie laissant une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel.
- Sont organisées prioritairement en alternance
- Sont aussi adossées à la recherche (au moins 30% d'enseignants-chercheurs) et interagissent avec le monde socio-économique notamment par la présence de

professionnels (au moins 25% d'intervenants professionnels en lien avec les métiers cibles de la formation).

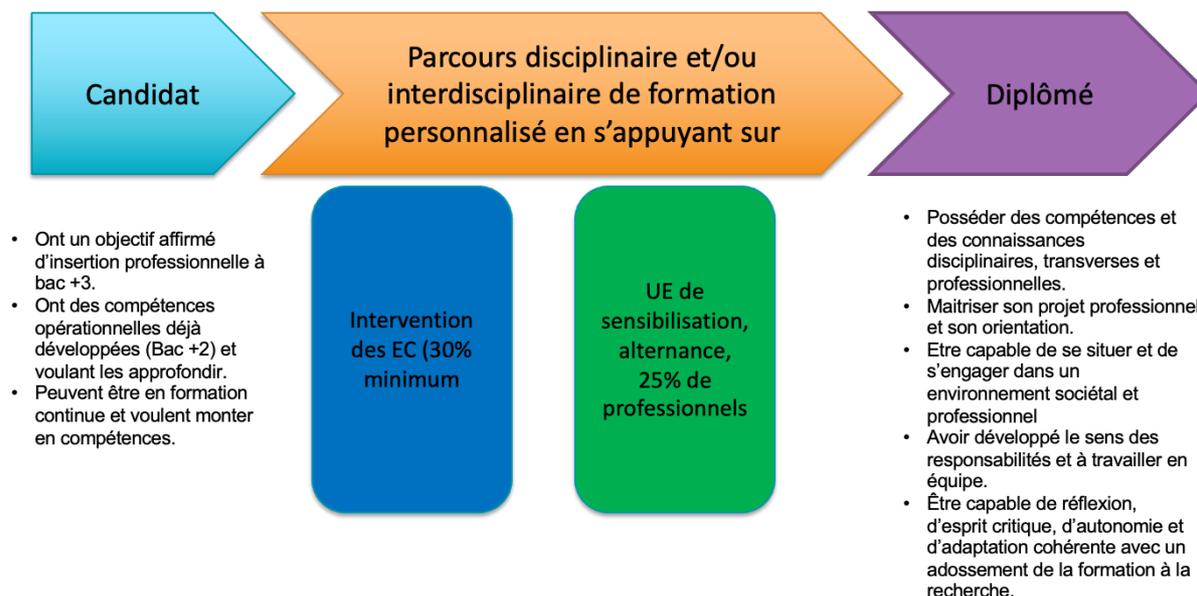
- Quand elles sont organisées sur 3 ans, elles offrent des passerelles au sein de l'université et un enseignement en lien avec le développement durable et l'engagement étudiant. Elles peuvent aussi proposer une ouverture à l'international (stage, semestre à l'étranger...).

Enfin, l'ensemble des parcours renforcés liés aux marqueurs de l'universitaire socialement engagé, ouverte sur le monde et créatrice de savoirs et d'innovation sont ouverts aux étudiants de Licence Professionnelle sur 3 ans, notamment de BUT.

En résumé, la Licence Professionnelle sur 3 ans :



Sur 1 an :



1.2.3 Le Master

Le Master a pour finalité de permettre à l'étudiant de s'insérer professionnellement, poursuivant sa formation aux compétences recherche en doctorat ou bien en intégrant le monde socio-économique. Il permet aussi par son organisation de favoriser la formation tout au long de la vie. Dans ce sens, à l'instar de la licence, il est organisé en blocs de connaissances et de compétences. Enfin, le lien formation recherche est au cœur du parcours conformément à l'article 16 et 17 du cadre national des formations.

L'étudiant entrant en Master a majoritairement le profil de l'étudiant diplômé de licence et à travers ce parcours, l'étudiant doit pouvoir :

- Approfondir des connaissances et des compétences disciplinaires et professionnelles fondées d'une part sur les avancées de la recherche scientifique et d'autre part sur des stages en milieu professionnel
- Poursuivre sa formation à et par la recherche pour être capable de mettre en œuvre en autonomie la démarche scientifique
- Construire une connaissance de l'écosystème socio-professionnel de son champ disciplinaire pour faciliter son employabilité

Il doit ainsi avoir le profil suivant une fois diplômé :

- Il possède des compétences disciplinaires de haut niveau et des compétences professionnelles directement mobilisables
- Il maîtrise la démarche scientifique et la communication associée
- Il sait mettre ses connaissances au service d'un projet et gérer ce projet en prenant en compte les contraintes qui lui sont inhérentes.
- Il est en capacité de construire et développer des liens dans son écosystème socioprofessionnel pour y réaliser son/ses projet(s) professionnel(s) et s'insérer.

- Il valide son aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (compréhension et production écrite et orale)
- Il maîtrise l'usage du numérique en adéquation avec les exigences de la formation

Afin de faire acquérir les compétences requises à la fin du Master et permettre un meilleur adossement à la recherche, AMU met en place depuis septembre 2021 un accompagnement des Masters volontaires dans cette transformation. Chaque formation peut en bénéficier.

Ce programme de transformation repose sur deux objectifs en cohérence avec les marqueurs d'AMU. Le premier objectif consiste à définir un socle commun à tous les masters intégrant le programme. Cela consiste à mieux adosser la formation aux compétences de recherche, cohérent avec le marqueur « créatrice de savoirs et d'innovation » et « interdisciplinaire » à travers 3 actions :

- ✦ Définir et rendre lisibles les compétences recherche que l'étudiant va acquérir durant son master (cf annexe sur le label avenir, ces compétences génériques sont bien évidemment à situer dans leur contexte disciplinaire).
- ✦ Identifier les étudiants à fort potentiel en recherche à travers la mise en place de *cum laude* en master. Ces *cum laude* pourront prendre des formes différentes (bourse de stage en laboratoire, mention sur le relevé de notes, bourse à l'international...) et feront l'objet d'une évaluation impartiale et collégiale.
- ✦ Mettre en place une unité d'enseignement « mener un projet scientifique », source d'interdisciplinarité, en M1 et M2 permettant de mettre en œuvre les compétences recherche. Le contenu de cette UE est à définir suivant la formation et peut relever d'un stage en laboratoire ou terrain, d'un projet de recherche....

Le deuxième consiste à rendre lisibles et à renforcer les spécificités d'une formation de Master en cohérence avec l'identité d'AMU. Trois renforcements sont possibles :

- ✦ International (en cohérence avec le marqueur « ouverte sur le monde »). Ce renforcement a pour objectif de donner à l'étudiant la capacité à adapter ses connaissances, ses compétences disciplinaires et transversales dans des contextes culturels différents.
- ✦ Recherche (en cohérence avec le marqueur « créatrices de savoirs et d'innovation »). Ce renforcement vise à faire acquérir à l'étudiant des connaissances et compétences en lien avec la démarche scientifique. Ces niveaux de connaissances et compétences sont plus avancés que ceux du socle commun.
- ✦ Lien avec le monde socio-économique (en cohérence avec le marqueur « socialement engagée »). Ce renforcement vise à rendre l'étudiant capable d'utiliser ses connaissances, ses compétences disciplinaires et transversales dans des contextes professionnels.

Une formation peut choisir un, deux ou trois renforcements. La transformation se déroule en deux temps : l'atteinte d'un premier palier déclenche la possibilité d'un accompagnement dans la transformation, l'atteinte du deuxième palier une labellisation « avenir ». Un document disponible en annexe (label avenir) résume l'intégralité de cette démarche, dont voici un résumé :

**SOCLE
COMMUN
(ACCOMPAGNEMENT)**

- **UE : mener un projet scientifique** - 12 crédits (M1+M2)
- **Compétences recherche** (niveau socle commun)
- **Mise en place des Cum Laude**

PALIER 1 (TRANSFORMATION)



- **UE : mener un projet scientifique** (33% des crédits M1+M2)
- **Compétences recherche « renforcées »** (niveau palier 1)
- **Intervention de chercheurs ou ingénieurs de EPST** (seuil établi selon institut d'établissement, ou composante d'appartenance)



- Mise en place du « **Taught In Foreign Languages** »
- Echanges déjà en place avec des **universités internationales**
- **Ecoles d'été**
- **Mobilités internationales**



- Présence d'**enseignements orientés insertion professionnelle**
- Organisation d'**événements** et de **stages** avec acteurs du MSE
- **Interventions** acteurs du MSE (**10% du volume**)



PALIER 2 (LABELLISATION « AVENIR »)

- **UE : mener un projet scientifique** (50% des crédits M1+M2)
- **Compétences recherche « renforcées »** (niveau palier 2)
- **Intervention de chercheurs ou ingénieurs de EPST** (seuil établi selon institut d'établissement, ou composante d'appartenance)

- **80% du parcours « Taught in Foreign Languages »** **ou** **Hybridation** du parcours (label Hybrid-AMU)

- Master prêt à s'engager sur un **DPI** ou un **EMJMD**

Orientation « apprentissage »

- Le parcours se tourne vers l'**alternance**
- **Interventions** d'acteurs du MSE (**sur 35% du volume**)

et/ou

Orientation « formation continue »

- **Création** d'un ou plusieurs **blocs de compétences transverses** qui seraient proposés en **formation continue**
- **Interventions** acteurs du MSE (**25% du volume**)

En résumé :



2. Les moyens au service de cette stratégie

2.1 Les moyens financiers et humains mobilisés

2.1.1 La politique sur la masse salariale pédagogie hors emplois

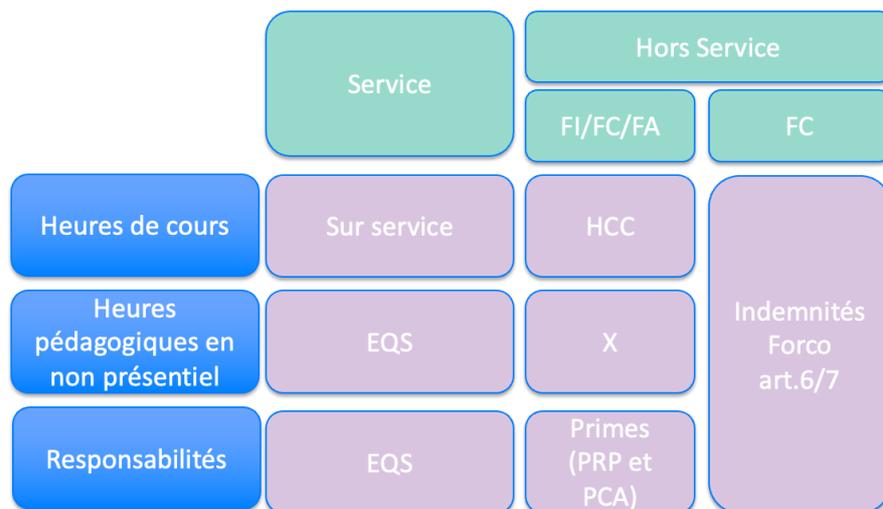
L'objectif sur la masse salariale pédagogie hors emplois est de répondre aux besoins de déploiement des formations en donnant une visibilité aux composantes et maîtrisant les coûts.

La masse salariale pédagogie hors emplois se définit comme l'ensemble des **fonds pérennes**, venant de la subvention d'Etat, **et semi-pérennes** (reliquats de la loi ORE non utilisés en emploi, apprentissage, la formation continue à travers l'appel d'offres Région Sud PACA), permettant la réalisation des activités pédagogiques (en plus des traitements et salaires). A noter que les fonds semi-pérennes sont des fonds qui peuvent s'inscrire sur la durée mais sont sous réserve de respect des engagements et des évolutions de l'environnement.

Les fonds non pérennes sont ceux liés aux PIA, formations courtes, A*MIDEX, crédits loi ORE non pérennes etc... et ils ne sont pas inclus dans le périmètre de la « masse salariale pédagogie hors emplois ». Ils s'ajoutent ponctuellement à cette enveloppe quand ils sont constatés.

Jusqu'à présent, cette enveloppe repose sur deux caractéristiques principales.

- D'abord, elle est divisée entre plusieurs sous-enveloppes non fongibles :



Le développement de l'apprentissage, des pédagogies actives et la diminution de l'activité formation continue nous incitent à revoir ce modèle.

L'objectif est double :

- Revoir le référentiel des EQS et leur positionnement dans le service
- Attribuer une enveloppe globale « masse salariale pédagogie « hors emplois » aux composantes et permettre une porosité entre les enveloppes tout en conservant des garde-fous
- Ensuite, cette enveloppe est plafonnée à 20 millions d'euros auxquels s'ajoutent les financements liés à la loi ORE.

Ce plafonnement est crucial pour maîtriser les dépenses en formation initiale. Néanmoins, il constitue pour le développement des formations sur ressources propres qui nécessitent parfois la création de nouvelles heures de cours à l'instar de la loi ORE ou d'EQS pour les suivis d'apprentis.

Lors du prochain contrat, la masse salariale pédagogie hors emplois sera donc divisée en deux parties :

- 13,4 millions sont dits pérennes et attribués à la formation initiale. Ce budget est stable et ne peut dépasser ce plafond.
- 6,1 millions sont dits semi-pérennes et attribués aux activités sur ressources propres. Cette partie du budget pourra
 - S'accroître si les ressources propres augmentent.
 - Décroître si les ressources propres diminuent.

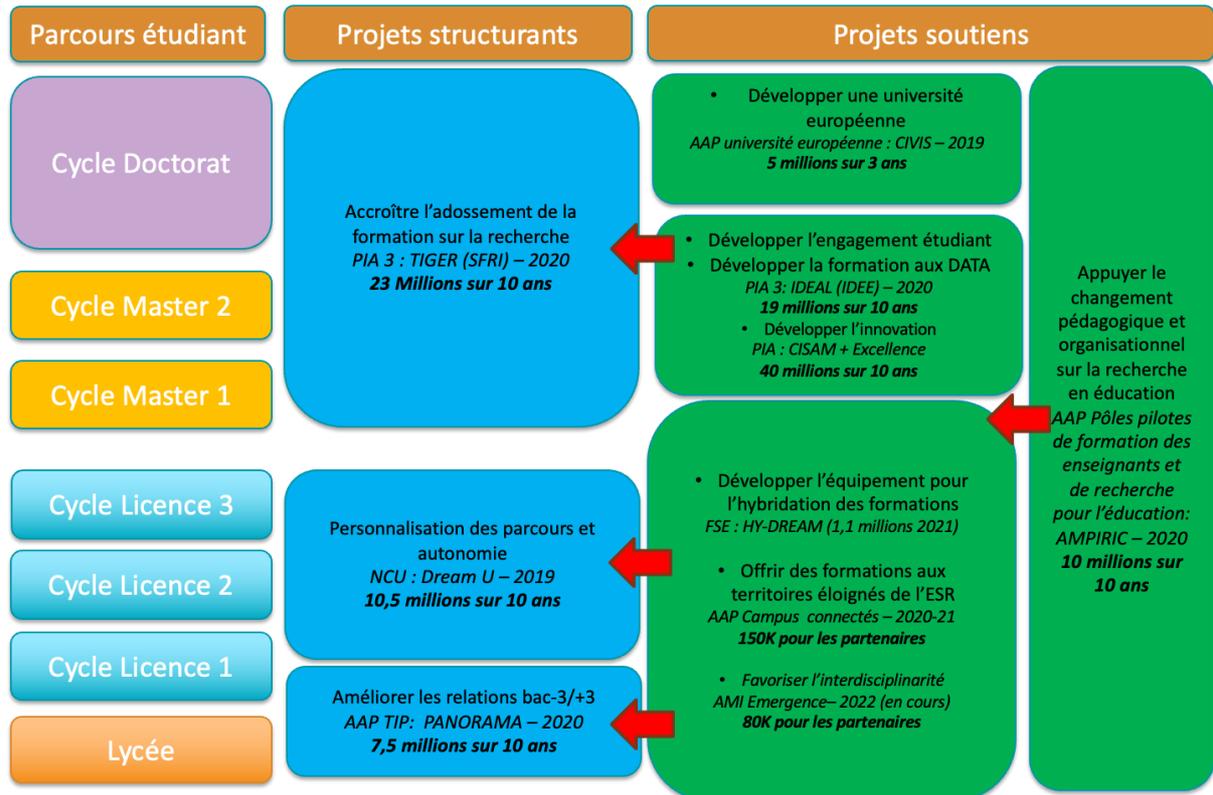
Afin de donner un ordre d'idée de l'enveloppe au plus tôt, chaque composante se voit notifier dès février 2022 de 90 % de son enveloppe des fonds pérennes et 100% de l'enveloppe des

fonds semi-pérennes. Cette notification est une notification plancher et sera revue en octobre-novembre 2022 suite au projet déposé par chaque composante.

2.1.2 La politique sur financements liés aux projets obtenus et l'accompagnement par

l'Idex

L'ensemble de cette stratégie pourra s'appuyer sur les financements obtenus dans le cadre des projets lauréats ces dernières années.



Quand un projet ne permettra pas de couvrir l'ensemble de la stratégie, l'IDEX pourra être mobilisée pour accompagner la transformation recherchée. Voici les appels à projet à ce jour en cours ou à venir de l'IDEX : accompagnement de la transformation des Masters, développement du multilinguisme dans les formations, mobilité et hybridation, accompagnement des équipes vers la formation au développement durable, construction de passerelle entre formations, équipement.

2.1.3 La politique d'investissement

La politique d'investissement dans la formation est un élément crucial. Chaque année, certains projets peuvent être accompagnés dans le cadre du FIP (fonds d'intervention pédagogique) à hauteur de 200 K euros. En 2022, 1,5 millions d'euros ont été mobilisés dans le cadre d'un plan d'investissement en pédagogie. En 2023, à travers l'IDEX, 2 millions d'euros seront engagés pour le développement des plateformes interdisciplinaires de formation-recherche. En 2024, si nous parvenons au remboursement des installations liées à l'hybridation des formations via

le fonds social européen, l'investissement sur les espaces pédagogiques sera à nouveau d'un million d'euros *a minima*.

2.1.4 La poursuite de la valorisation des activités pédagogiques

Les dispositifs de reconnaissance de l'investissement en pédagogie tant dans l'avancement de carrière que sous la forme de prime d'engagement pédagogique (intégrée à la composante prime individuelle du RIPEC pour les enseignants-chercheurs) seront maintenus. Ces dispositifs ont fait l'objet d'une révision en 2020 et 2021 et placent AMU parmi les universités proactives sur ce sujet.

Un travail sur les primes relatives aux responsabilités pédagogiques (PRP) et aux responsabilités administratives en pédagogie (PCA) sera initié notamment à travers la composante fonctionnelle du RIPEC pour les enseignants-chercheurs, tout comme la révision du concept d'EQS comme indiqué précédemment.

2.2 Les moyens pédagogiques

2.2.1 Une politique de soutien pour une université interdisciplinaire

L'interdisciplinarité constitue un objectif important dans cette stratégie et la formation pourra s'appuyer sur la Mission Interdisciplinarité(s), lancée en juin 2021. Cette Mission vise à faciliter la réalisation de l'interdisciplinarité en légitimant institutionnellement cette dernière et en l'intégrant de façon opérationnelle à l'ensemble des activités de l'établissement, notamment en formation, afin d'ancrer une culture de l'interdisciplinarité, de diffuser les meilleures pratiques et de générer un changement durable au bénéfice de l'université dans son ensemble.

Ainsi, pour soutenir la déclinaison de l'interdisciplinarité dans l'offre de formation d'AMU, en s'appuyant sur la MINT, la stratégie reposera sur deux axes :

- Un axe interventionnel : l'objectif est de contribuer à lever les obstacles structurels à l'interdisciplinarité, liés notamment à l'organisation disciplinaire en composantes, qui est source de difficultés pratiques et de cloisonnements. Ainsi, en s'appuyant sur la Mission, AMU expérimentera des dispositifs permettant de simplifier la mise en place d'enseignements intercomposantes et jouera un rôle de créatrice d'opportunités pour rapprocher de formations interdisciplinaires œuvrant sur des thématiques similaires ou proches, afin d'enrichir les parcours des étudiants. La valorisation de l'investissement des enseignants-chercheurs dans les formations interdisciplinaires et dans de nouvelles pratiques pédagogiques reposant sur l'approche par projet et l'engagement étudiant (qui suppose la mise en œuvre de compétences transversales par les étudiants) sera également soutenue par la Mission, en lien avec les dispositifs d'évaluation et de promotion animés par la DEVE pour accompagner enseignants-chercheurs et étudiants dans la transformation de l'offre de formation.
- Un axe observationnel : le second grand défi de l'interdisciplinarité est d'en mesurer les résultats et l'impact. C'est pourquoi un Observatoire des pratiques

interdisciplinaires sera mis en place. Il viendra soutenir la trajectoire interdisciplinaire de l'établissement et sera particulièrement focalisé sur l'enseignement et le lien entre formation et recherche. Cet Observatoire dressera notamment un état des lieux des formations définies comme interdisciplinaires (à partir d'une définition explicite et de critères opérationnels) afin d'évaluer le niveau d'intégration interdisciplinaire au sein de l'établissement, d'établir une typologie des formations concernées, et de mesurer leur efficacité en termes de réussite étudiante, de fluidité des parcours d'études ou d'amélioration de l'insertion professionnelle. Cette situation de référence permettra de mieux appréhender l'interdisciplinarité en formation dans sa complexité, de fixer des priorités, d'investiguer certains domaines porteurs au travers d'études thématiques, de modéliser et mesurer la progression de la démarche interdisciplinaire dans la plus grande université de France en nombre d'étudiants, mais également d'identifier les obstacles au changement et les meilleures pratiques pédagogiques à diffuser.

2.2.2 Un soutien du développement de l'internationalisation des formations pour une université ouverte sur le monde

- Encourager la mobilité sortante des étudiants en l'intégrant davantage dans les cursus de formation

Outre le Plan de Mobilité Sortante (PMS) d'un million d'euros annuels mis en place sur fonds propres par AMU en 2019 en compléments des financements Erasmus+ de l'Europe ou de la Région Sud, AMU a développé de nouveaux dispositifs d'accompagnement financier de la mobilité grâce au fonds issus du projet TIGER (financement PIA). Doté d'environ 250 000 euros annuels, le Plan de Mobilité Instituts (PMI) prévoit d'inciter la mobilité sortante des étudiants inscrits dans une formation d'institut d'établissement. 2022 verra également la mise en place de bourses d'attractivité d'un montant annuel d'environ 150 000 euros pour attirer les étudiants internationaux les plus brillants dans des formations d'instituts. En outre la mobilité des étudiants est également encouragée grâce au développement de nombreux projets pédagogiques entraînant des mobilités dans le cadre de l'université européenne CIVIS.

- Internationaliser des formations

AMU développe un panel d'outils permettant de renforcer ses formations à l'international. En 2022, la CFVU d'AMU se prononcera sur la mise en place d'une mention « Formation soutenue par AMU » qui a pour objectif ambitieux d'améliorer la visibilité d'AMU ainsi que son attractivité à l'international au travers de l'octroi d'un soutien à des formations dispensées par des établissements d'enseignement supérieur étrangers, partenaires de l'Université ou de valoriser certaines formations dispensées par ses partenaires à l'étranger. Ce dispositif viendra en complément des 64 Diplômes en Partenariat International (DPI) déjà existants dont 7 Erasmus Mundus Joint Master Degrees qui s'appuient sur nos partenaires internationaux privilégiés

Outre ces dispositifs permettant la mise en place de formation structurantes, AMU se dote d'autres possibilités de transformation de son offre de formation par l'internationalisation par la mise en place de micro-crédits attachés à des formations courtes. La CFVU d'AMU a ainsi voté un guide des micro-crédits. L'objectif réside dans le développement de nouvelles formes de mobilités dans le cadre de CIVIS, notamment virtuelles, qui seront soutenues par l'Idex.

Enfin, suite à l'expérience avec l'Algérie de campus connectés internationaux, cette piste de collaboration sera approfondie, notamment dans le cadre de la francophonie.

- L'établissement développe des dispositifs pédagogiques de préparation de la mobilité entrante et sortante des étudiants

En juillet 2019, AMU obtenait le label « Bienvenue en France » et s'inscrivait alors dans une nouvelle dynamique d'amélioration des services d'accueil à destination des étudiants internationaux. Depuis, les équipes de la Direction des Relations Internationales se sont attachées à professionnaliser l'ensemble du continuum. Elles ont ainsi déployé des services en phase amont de l'arrivée de l'étudiant avec la mise en ligne d'une plateforme d'accompagnement à distance (<https://www.univ-amu.fr/fr/public/preparation-au-departlivinfrance>) et la création de campagnes d'emailings. En parallèle la DEVE (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante) a ouvert les inscriptions par le web aux étudiants internationaux. La dématérialisation des processus est essentielle pour ces publics et sera poursuivie. Les dispositifs présentiels ont également été renforcés en phase de rentrée universitaire : les guichets d'accueil ont été déployés sur l'ensemble des 5 grands campus et les événements d'intégration ouverts, pour la première fois en septembre 2021, à l'ensemble des primoentrants. Dans les mois et années à venir, la DRI a pour objectif d'optimiser l'hybridation de ses services, de renforcer ses liens avec le CROUS sur la question du logement mais aussi, sur la base de services d'accueil renforcés, d'initier une démarche proactive de promotion et de recrutement à l'international.

L'établissement développe également l'accompagnement des futurs étudiants sortants en leur offrant, outre un accompagnement individualisé en bureaux de relations internationales de campus et composantes afin de travailler sur le projet de mobilité, la création à compter de septembre 2022 d'une Unité d'Enseignement « Préparation à la mobilité internationale » qui proposera des ateliers sur des thèmes tels que: renforcer l'envie d'étudier à l'étranger, pratiquer la langue, se préparer mentalement au départ, savoir élaborer son dossier de candidature, préparer sa mobilité.

Devant l'importance de développer son offre de formation, l'établissement, grâce aux fonds PIA, a lancé un appel à projet interne « Multilinguisme » qui cherche à augmenter le nombre de formations dispensées en langue étrangère à AMU et ainsi promouvoir la maîtrise des langues par les étudiants afin de favoriser leur insertion professionnelle (objectif qualité des formations), faciliter et augmenter le potentiel d'accueil d'étudiants étrangers sur le site (objectif attractivité des formations) et favoriser les collaborations internationales avec les universités partenaires d'AMU en matière d'enseignement et de formation. Grâce à un budget de 600 000 euros, Amidex soutiendra 10 projets (entre 25 000 et 100 000€ par projet). L'AAP

« Multilinguisme » s'adresse aux équipes pédagogiques qui souhaitent présenter un projet de transformation d'un cursus de formation existant.

Dans sa volonté d'accompagner l'internationalisation des formations et de faciliter la mobilité, AMU a entrepris de créer un service universitaire des langues, fusionnant deux services communs qui ont les langues comme cœur de métier pour associer étroitement les enseignements de Français Langue Etrangère à destination des étudiants et personnels nonfrancophones de l'université et ses partenaires, et l'accompagnement aux formations en langues grâce à son centre de ressources en langues et les activités pédagogiques permettant la découverte ou l'approfondissement en langues vivantes étrangères. Ce service travaille en liaison avec l'ensemble des formations portées les composantes de l'université pour assurer des fonctions de soutien.

En complément, depuis 2019, une plate-forme d'auto-formation et d'apprentissage en langues vivantes est déployée et permet à 60 000 étudiants et personnels de progresser dans cinq langues vivantes. Les usagers peuvent à la fois travailler en complète autonomie, ou être guidés par un intervenant pédagogique dans leurs apprentissages.

2.2.3 Un lien accru avec le monde socio-économique pour une université socialement engagée

L'objectif réside dans une meilleure « professionnalisation » de notre offre de formation à destination de nos publics de formation professionnelle, en adaptant nos parcours et blocs de compétences aux besoins identifiés par le monde socio-économique et tous les partenaires institutionnels (acteurs de l'emploi, de l'insertion, financeurs OPCO, prescripteurs...).

2.2.3.1 Un cadre pédagogique sur la formation continue

L'objectif sur la formation continue est de proposer une ingénierie de formation adaptée.

En effet, un étudiant, « apprenant » tout au long de sa vie professionnelle doit pouvoir, afin de maintenir ou développer son employabilité, disposer d'un cadre formatif sécurisé et individualisé. Ceci est d'autant plus important pour les « apprenants » en situation fragilisée, éloignés de l'emploi, handicapés pour lesquels AMU aura une attention particulière.

En sollicitant les experts de la formation professionnelle (continue et apprentissage) d'AMU, l'« apprenant » doit être en mesure de coconstruire son parcours de formation et ainsi bénéficier d'un diagnostic, d'un positionnement, d'une ingénierie de formation et financière permettant de garantir la réussite de son projet professionnel. L'accompagnement est destiné à tracer l'itinéraire de l'« apprenant », le sécuriser, le maintenir et favoriser son employabilité, son insertion professionnelle.

L'enjeu est de proposer une articulation des dispositifs de formation continue (Validation des acquis (VAP/VAE), formations sur-mesure, blocs de compétences, bilans de compétences, et

bilans de carrières, alliant les différentes situations d'apprentissage (formation hybridée, à distance, en situation de travail, présentiel, alternance, formation immersive et collaborative

Notre démarche d'accompagnement et de formation est adaptée à tous les publics de formation professionnelle. Le SFPC proposera ainsi une offre de services permettant de prendre en compte les particularités sociales, et sociétales de chacun. Coordinateur/accompagnateur du monde socioéconomique et facilitateur dans la course à la compétitivité des entreprises du territoire et à l'échelle internationale, nos parcours de formation s'adapteront aux besoins constants et évolutifs des secteurs économiques qui subissent aujourd'hui de profondes transformations organisationnelles et structurelles.

L'enjeu des transitions professionnelles et l'émergence de nouveaux métiers amènent nos experts, avec la contribution de l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et de son écosystème à accompagner au plus près nos clients (BtoB, et BtoC).

Notre développement doit passer par l'élaboration d'une meilleure communication auprès des personnes susceptibles d'avoir besoin de se former tout au long de la vie et d'une ingénierie de formation plus adaptée. Un travail est en cours à travers les appels à projet DEFFINUM et Diversification des moyens.

2.2.3.2 Une continuité sur la politique d'apprentissage

La formation professionnelle d'AMU s'inscrit dans la loi « Choisir son avenir professionnel » en continuant à ouvrir l'offre de formation initiale à l'apprentissage de façon plus accrue et répondre ainsi à une demande croissante et continue du monde socioéconomique. L'assouplissement de l'accès à l'apprentissage a permis d'accueillir un public plus large tant sur l'âge de l'apprenant que sur l'appétence à acquérir des compétences qui alternent des périodes en entreprise et des périodes en organisme de formation. L'objectif est de poursuivre dans ce sens, notamment au niveau Master, en généralisant l'apprentissage sur ceux ayant choisi un renforcement « monde socioéconomique ».

2.2.4 Une politique documentaire renforcée et élargie pour une université créatrice de savoirs et d'innovation

Concernant le service commun de documentation (SCD), le principal écueil est aujourd'hui d'ordre financier : offrir une documentation (encore largement au format papier) à une cohorte d'étudiants de premier et deuxième cycles ainsi qu'une documentation (très largement électronique) d'excellence à un public de chercheurs, par ailleurs à articuler au développement de la science ouverte, a un coût de plus en plus difficile à assumer avec les moyens actuellement dévolus – et qui positionnent AMU en deçà des standards nationaux (moins de 40€/usager étu. et EC). Dans un contexte où la population étudiante est en expansion, accroître ces moyens sera un enjeu du prochain contrat. L'un des leviers parmi d'autres pourra être la rationalisation accrue des moyens documentaires hors-SCD au sein d'AMU.

Le prochain contrat devra maintenir, sinon accroître le volume des formations des étudiants aux compétences informationnelles et à la lutte contre la désinformation pour le niveau L, l'implication du SCD dans le projet PIA3-Dream-U (co-pilotage du sous-GT « MTU »), en cohérence avec le projet Eurek@Doc (réponse à l'AMI ministériel dans le cadre de l'association AMPM, succès coopératif et contribuant au rayonnement du site qu'il faut souligner), sera un paramètre facilitant. Pour les niveaux M, D et Recherche, l'implication du SCD dans les projets IDÉAL, HRS4R et CIVIS, la poursuite d'une collaboration étroite avec la direction de la formation doctorale (DFD), sera une opportunité, dans un contexte où la science ouverte est un enjeu sociétal majeur, que les bibliothèques continueront d'accompagner en déployant des actions de formation ciblées pour acculturer à la bonne gestion des publications comme des données. Enfin, le prochain contrat poursuivra et amplifiera la liaison lycée/université sur ces aspects documentaires, conformément à la convention cadre novatrice Rectorat/AMU. Cette orientation a d'autant plus de sens que la lutte contre la désinformation est, comme la science ouverte, un autre enjeu sociétal global en lien avec la construction d'un esprit critique et civique.

Un autre défi du prochain contrat sera d'élaborer un programme pluriannuel de travaux d'entretien, d'aménagement et de modernisation des bibliothèques qui prolonge la dynamique des chantiers Plan campus et CPER.

Ainsi l'activité de service public, d'accueil, d'orientation, d'animation, de formation et de médiation se structurera non seulement sur place, avec des locaux accueillants, de larges horaires d'ouverture et toute une gamme de services associés, mais aussi et de plus en plus à distance, afin de faire vivre la bibliothèque et ses ressources 24/24h et 7/7j (la bibliothèque numérique Odyssee et le service de Q/R « Besoin d'aide » symbolisent ces tendances). Pour un accompagnement optimal des usagers à ces évolutions, au savoir-faire des bibliothécaires toujours à entretenir via les plans de développement des compétences devra s'ajouter le maintien d'un fort niveau d'insertion dans l'université, condition d'un indispensable faire savoir.

2.2.5 Un accompagnement des étudiants dans leur orientation du lycée à l'insertion

professionnelle pour un parcours centré sur l'étudiant

Pour ce futur contrat, l'accompagnement de l'étudiant pendant son parcours s'appuiera aussi sur une réorganisation, décloisonnant ses pôles orientation et insertion, afin de permettre d'aborder les projets dans leur intégralité. Le SUIO se donne pour mission d'accompagner le plus grand nombre d'étudiants et de futurs étudiants dans leur choix d'orientation et d'insertion.

Pour atteindre cet objectif, différentes stratégies seront suivies :

- Accroître les accompagnements avec les étudiants ou les futurs étudiants

Pour répondre aux besoins croissants des étudiants des accompagnements collectifs organisés en ateliers ou en événements/rencontres seront renforcés en parallèle des accompagnements

individuels. L'accent sera mis sur l'articulation bac-3 bac+3, sur la réorientation des étudiants avec le déploiement des nouveaux projets et sur le rapprochement du monde socioéconomique dans le cadre de l'insertion.

Dans le cadre du dispositif Panorama – articulation bac-3 bac +3 -, des relations privilégiées seront tissées avec une centaine d'établissement du secondaire où des ateliers d'information, d'accompagnement à l'acquisition de compétences à l'orientation et d'immersion dans le supérieur et le monde socioéconomique seront développés. Un travail d'échange entre les enseignants du secondaire et du supérieur sera institué en relation avec le rectorat de manière à faciliter un transfert de compétences. De même, le SUIO contribuera à l'animation de Cordées de la réussite sur le volet orientation et les outils de communication digitale modernisés.

Dans le cadre du projet Rebondir, développé avec l'AFPA, nous poursuivons l'accompagnement individualisé des étudiants décrocheurs de L1 en l'expérimentant sur deux composantes pilotes : un accompagnement en miroir y sera réalisé avec stabilisation des étudiants par le SUIO et accompagnement par l'AFPA des nouveaux projets hors universités. Des ateliers seront mis en place pour guider les étudiants en réorientation interne pour les aider à découvrir les passerelles proposées par AMU. Le SUIO contribuera également à la réflexion sur la cartographie des passerelles.

Pour promouvoir la césure qui est une aide à la réflexion sur le devenir des étudiants, les ateliers césure seront déployés pour les accompagner dans la formalisation de leur projet.

Pour augmenter l'aide que nous pouvons apporter aux étudiants des ressources numériques nouvelles seront mises à disposition sur le site d'AMU.

Pour les étudiants en situation de handicap, la transition entre le secondaire et le supérieur sera facilitée avec un travail sur la production de ressources et la mise en place d'échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur - Panorama. Cette action sera un des axes du Schéma directeur du handicap. De même, un plan de formation des équipes du SUIO sera orchestré pour faciliter l'accompagnement des étudiants en situation de handicap dans leur démarche d'orientation et d'insertion

Pour accompagner l'insertion des étudiants, notamment avec le cadre des projets DREAM U et Tiger, des outils supplémentaires facilitant les rencontres entre étudiants et le monde socioprofessionnel seront développés. Ils s'ajouteront aux forums, job dating, cafés rencontres et réunions d'information. Cette évolution répond à une attente croissante des formations qui cherchent à adapter ces rencontres à leur besoin spécifique. Une collaboration avec la CISAM devrait faciliter ce déploiement. De même des ateliers collectifs adaptées aux nouveaux formats de communication : CV numérique, réseaux sociaux seront mis en place pour faciliter l'insertion des étudiants.

L'accompagnement des étudiants alternants se poursuivra avec des ateliers sur la recherche de stage et sur les aspects juridiques des structures d'accueil. Pour faciliter les recherches de

stage et faciliter la mise en relation avec les entreprises, de nouveaux outils numériques seront mis en place : remplacement de la plateforme IPRO de gestion de l'offre de stages.

Un accompagnement accru sera réalisé avec le développement d'ateliers pour les étudiants sans poursuite d'études en master en partenariat avec l'APEC, le monde socioéconomique et Pole emploi.

- Implication du SUIO au niveau des parcours de formation

Pour s'assurer qu'un grand nombre d'étudiants d'AMU bénéficient des compétences au devenir, l'objectif du SUIO est de contribuer aux unités d'enseignement proposées par les formations aussi bien sur l'orientation que sur l'insertion. Dans le cadre des projets personnels et professionnels étudiants (UE de PPPE), l'objectif est d'apporter l'expertise des équipes SUIO

sur le montage de ressources, la formation des intervenants, voire la participation ponctuelle à ces unités d'enseignements. Pour faciliter ce déploiement :

- De l'aide sera mise en place dans le projet DREAM ; Tiger et par le CIPE.
- Le rapprochement des composantes et du SUIO sera amplifié
- Les enseignements de PPPE seront pensés en hybride de manière à faciliter leur généralisation. Ils seront conçus dans une progression pédagogique de la L1 au M2 pour glisser des compétences à l'orientation vers les compétences à l'insertion : savoir s'informer sur les formations et les métiers, savoir se connaître, savoir prendre une décision, connaître le monde du travail, savoir mettre en place un réseau, savoir se mettre en valeur.
- Des outils numériques, tel que le portfolio déployé dans DREAM U – KARUTA - seront développés pour faciliter l'identification des compétences des étudiants
Des enseignements relatifs à l'identification des savoir-être qui représentent aujourd'hui jusqu'à 70 % des décisions d'embauche viendront compléter le portefeuille. Des collaborations avec le monde socioéconomique, notamment avec l'aide de la DPMSE, du réseau des Alumni et de la CISAM, seront développées pour permettre le témoignage des professionnels dans ces enseignements.

Par ailleurs, le travail d'articulation Bac-3/Bac+3 réalisé dans le cadre de Panorama, et plus spécifiquement les rencontres entre enseignants du supérieur et du secondaire devrait faciliter les collaborations et permettre de lisser le passage entre le supérieur et le secondaire. Le SUIO contribuera au développement des parcours de rentrée pour faciliter l'intégration des nouveaux étudiants en collaboration avec DREAM, les composantes et les services à l'étudiant

- Contribuer à la réflexion sur les métiers d'avenir et les métiers en tension

Le développement des relations avec le monde socioéconomique par l'intermédiaire de sa nouvelle cellule partenariat devrait faciliter la réflexion sur l'identification des métiers d'avenir ainsi que les métiers en tension en collaboration avec le SFPC. Cet éclairage devrait permettre d'aider les formations sur leur évolution.

Ce nouvel axe donnera lieu à la mise en place d'ateliers pour aider les étudiants dans le choix de leur futur métier.

2.2.6 Un soutien pour moderniser nos pratiques pédagogiques

L'université souhaite continuer à moderniser et faire évoluer les pratiques pédagogiques et pourra bénéficier de l'accompagnement de la DEVE via le soutien du CIPE et l'OVE.

- Une continuité dans l'accompagnement de la transformation pédagogique

Les missions principales d'accompagnement et de formation à la pédagogie des enseignants seront poursuivies en s'appuyant sur le CIPE. La mise en place du label Hybrid AMU permettra de :

- Valoriser les pratiques pédagogiques améliorant les apprentissages et la réussite des étudiants,
- Contribuer à la reconnaissance des compétences pédagogiques des enseignants,
- Dynamiser la transformation numérique des enseignements et donner des indicateurs de l'avancée de cette transformation.

L'offre de formation à la pédagogie du CIPE sera entièrement revue afin d'ajouter de nouveaux thèmes, d'intégrer de nouvelles modalités de formation (hybride, présentiel, ...), de revoir la cohérence globale de l'offre et de la décrire en termes de compétences à partir du référentiel de Compétences enseignant. Les 2 diplômes CESU/DESU du CIPE seront également redéfinis à partir des modules revus et basés sur une la notion de compétences.

- Evaluer pour mieux comprendre les besoins des enseignants et étudiants

Grâce au soutien de l'OVE, la mise à disposition de différentes données au fil de l'eau se poursuivra. D'abord, il s'agira de produire des données quantitatives caractérisant chaque mention de Licence, de Licence professionnelle et de Master par le biais de Book Statistiques Formations (BSF). Ensuite l'OVE poursuivra la production des données relatives à l'insertion professionnelle des diplômés de Licence professionnelle, de Master, des docteurs d'AMU et également des stagiaires de la formation continue financés par la Région. De nouvelles enquêtes notamment sur la qualité des stages ou encore sur le suivi des personnes ayant obtenu une VAE seront également mises en œuvre afin dans un objectif d'amélioration continue des formations.

L'évaluation des formations continuera de faire partie intégrante des grands axes de travail de l'OVE pour l'amélioration des pratiques pédagogiques et de l'organisation générale des formations. La dynamique de l'évaluation de la formation et des enseignements (EFEE) est lancée depuis plus de 10 ans à AMU et l'exposé des conclusions dans les conseils de perfectionnement se démocratise progressivement.

2.3 Les moyens organisationnels

2.3.1 Le contrat d'objectifs et de moyens avec les composantes

Chaque composante disposera désormais d'un contrat d'objectifs et de moyens suivant la même structuration que le présent document. Ce contrat vise à :

- Disposer de la vision stratégique de chaque composante et son articulation avec celle de l'université.
- Connaître les besoins en termes de moyens de chaque composante. Cela permettra d'allouer des ressources sans systématiquement procéder à des appels à projets. Il sera utilisé lors des dialogues stratégiques de gestion.
- Répondre rapidement au niveau national ou international à des appels à projet en se fondant sur les stratégies des composantes.
- Donner une lisibilité en interne à la composante de sa stratégie.

Une trame plus précise et un exemple seront fournis aux composantes au moment de son élaboration.

2.3.2 L'animation Trans composantes de certaines activités pédagogiques

- La production de ressources au service de tous

Afin d'épauler les composantes dans la mise en place des transformations pédagogiques, les groupes de travail Trans composantes continueront leur activité. Ces GT travaillent sur les thématiques transverses à toutes les composantes (langues, méthodologie du travail universitaire, orientation, développement durable, engagement étudiant, professionnalisation, ...). Ils proposent des ressources aux composantes sous réserve qu'au moins deux d'entre elles soient intéressées. Ces ressources peuvent ensuite être utilisées ou non par les composantes en étant ou non adaptées.

- Le développement de parcours renforcés transverses

Sur les thématiques fortes d'AMU (Interdisciplinarité, Socialement engagée, Ouverte sur le monde, Créatrice de savoirs et d'innovation), une animation Trans composantes sera proposée à travers des parcours renforcés en L et LP ainsi que des diplômes d'établissement. Les parcours renforcés transverses sont des parcours proposés à l'ensemble des étudiants d'AMU inscrits en licence générale ou bien en licence professionnelle. Ils obéissent au cahier des charges suivant :

- Ils relèvent d'un des marqueurs de l'université à savoir : socialement engagée, ouverte sur le monde, interdisciplinaire et créatrice de savoirs et d'innovation.
- Ils sont portés par la gouvernance de l'université.
- Ils commencent au semestre 3 et sont construits sur 2 ans.
- Ils sont organisés autour du développement de compétences liées à ce marqueur. Ils comportent des cours fondés sur des connaissances théoriques et des mises en situation pratiques de ces connaissances (par exemple stages, summer school, implication dans des associations, tutorats, mobilité internationale courte...). Les cours fondés sur des connaissances théoriques doivent être organisés : soit en dehors des heures de cours prévues par le diplôme de licence ou licence professionnelle (le soir par exemple), soit de façon asynchrone (par exemple, capsules vidéo avec quizz et tutorat). Ils ne doivent en aucun cas empiéter sur les cours de L et de LP.
- Ils permettent de valider 12 ECTS par an en cohérence avec les parcours renforcés DREAM U. Ils s'organisent autour d'une unité d'enseignement par semestre ou par an en contrôle continu intégral. La validation peut se faire une fois par an ou par semestre. Sur les 12 ECTS, au moins 6 correspondent aux mises en situations pratiques. Les cours théoriques correspondent au maximum par an à 60h de cours en face à face étudiant ou l'équivalent en cours asynchrone.
- Une fois, les 24 ECTS validés sur 2 ans, ils donnent aussi lieu à un diplôme d'établissement. L'étudiant s'inscrit dès le début du parcours dans ce DU et cette inscription se fait sans frais. Les ECTS validés sont également mentionnés dans le Supplément au diplôme.
- Les ECTS acquis dans le cadre de ce parcours étant relatifs à une compétence précise et n'étant pas dans le diplôme de licence ou licence professionnelle, ils n'entrent pas en compte dans les 180 ECTS requis pour l'obtention du diplôme de licence ou licence professionnelle.

2.3.3 Une politique de simplification et de digitalisation des processus

En cohérence avec l'objectif de se centrer sur le parcours de l'étudiant, nous souhaitons centrer les processus sur l'utilisateur. Ainsi, pour la prochaine accréditation, la simplification des processus se poursuivra. A l'instar de l'allègement du bilan des DPI ou bien de l'évaluation des diplômes d'établissement, chaque processus sera revu pour limiter à la fois le travail de l'utilisateur et le risque pour l'établissement. Dans ce sens, la digitalisation des outils se poursuivra et un nouveau développeur informatique « formation » sera recruté à la DOSI. La formation se dotera par ailleurs de systèmes informatiques décisionnels pour améliorer le pilotage.

La dématérialisation des processus se poursuivra par la mise en place de PEGASE. La nouvelle application remplacera Apogée en 2024 et progressivement et à terme tous les autres outils formation (PACOME, AUDE, E-CANDIDAT,) et vie étudiante. La DEVE accompagnera les composantes et les services impactés par cette transformation. A ce jour 9 GT regroupant des personnels administratif et enseignants ont été créés et un plan de formation sera mis en

place afin de former tous les utilisateurs. Le bénéfice attendu est la modernisation de la gestion de la scolarité et l'amélioration des services numériques apportés aux étudiants et aux personnels des établissements

2.3.4 Un soutien opérationnel pour accompagner les scolarités

La DEVE apportera un soutien aux composantes pour continuer de simplifier et sécuriser les processus de scolarité.

- Un soutien dans la simplification des processus

Les processus de dématérialisation se multiplient. La dématérialisation des inscriptions administratives et pédagogiques s'ouvrira à de nouveaux publics. La mise en place progressive de CONPERE permettra de dématérialiser les contrats pédagogiques de réussite et ainsi de fluidifier les contacts entre les étudiants et leurs directeurs d'études. Enfin d'autres dispositifs de simplification seront testés et généralisés, notamment la dématérialisation des demandes d'exonération et remboursement des droits d'inscription via la télé-demande ou la dématérialisation des demandes des publics spécifiques via e-candidat (césure, sportifs de haut niveau en collaboration avec la faculté des Sciences du sport, etc).

- Un soutien dans la sécurisation et professionnalisation des processus

Parmi les nouveaux dispositifs il sera proposé une FAQ à destination des scolarités regroupant les questions qui reviennent le plus souvent concernant le parcours de l'étudiant (de la candidature à la diplomation). La professionnalisation des personnels de scolarité sera poursuivie par la mise en place d'une nouvelle offre de formation modulaire et innovante intégrant un stage immersif et un tutorat par un pair. Enfin la DEVE va revoir le dialogue avec les scolarités et proposer des ateliers plus réguliers favorisant la proximité.

2.3.5 La création d'un organe d'évaluation des politiques formation afin d'assurer la qualité de nos dispositifs

Les processus d'évaluation se démultiplient en formation : EFEE, HCERES, PIA, Qualité (ISO, Equis...), enquête d'insertion, cours des comptes, dialogue stratégique de gestion avec le rectorat, demande ministérielle... A ce jour, toutes ces évaluations sont disséminées dans AMU, ce qui conduit à deux problématiques :

- Des redondances dans le travail réalisé (par exemple, des enquêtes d'insertion étaient réalisées deux fois entre le CFA et l'OVE jusqu'à très récemment)
- Un manque d'analyse pertinente et donc de prise de décision appropriée Pour la prochaine accréditation, en concertation avec la vice-présidence qualité, nous souhaitons étudier l'opportunité de créer un organe, adossé à la recherche et à l'expertise administrative en évaluation, qui coordonnerait et analyserait

l'ensemble des évaluations. Cet organe travaillera de concert avec l'observatoire des pratiques interdisciplinaires et le comité d'orientation stratégique en recherche. Le groupe de travail « évaluation », qui se réunira à partir de septembre 2022, a pour objectif d'en dessiner les contours.

La future instance s'appuiera sur un portail de pilotage décisionnel alimenté par un entrepôt de données en cours de construction. Ainsi, les différents outils statistiques mis à disposition des acteurs politiques et administratifs seront regroupés et lisibles au service d'un meilleur pilotage et évaluation de la formation.